

Maison d'enfants - Monnetier-Mornex - 74

La vie dans l'établissement

Les typologies d'accueil

Maison d'enfants de Monnetier

Le site de Monnetier accueille une trentaine d'enfants, âgés de 3 à 12 ans, répartis en trois groupes de vie : G1, G2, G3. Chaque groupe accueille 10 enfants. Chaque unité dispose d'une salle de jeux, d'un salon, d'un espace cuisine, de chambres individuelles ou doubles, équipées de salle d'eau avec WC, d'un bureau pour le personnel éducatif, d'une salle de bains commune équipée d'une baignoire, d'un grand espace toilette collectif, d'un local technique à disposition de la maîtresse de maison qui entretient les locaux et gère le linge stocké pour le groupe de vie.

Maison d'enfants sur les sites extérieurs

Trois services d'internat : l'Espasado, le Planet et l'Envol accueillent respectivement 6 jeunes âgés de 11 à 18 ans.

L'accueil d'urgence est assuré par le service Alternativ (4 places en hébergement, 2 places en colocation et 2 interventions à partir du domicile pour les 12 à 18 ans). Les lieux de prise en charge sont des maisons individuelles avec jardin.

Les services du SAS mineurs (9 mineurs âgés de 16 à 18 ans) et du SAS majeurs (6 jeunes adultes âgés de 18 à 21 ans) accueillent des adolescents ainsi que de jeunes majeurs en habitats diffus, de type « appartement en colocation », répartis sur la ville d'Annemasse. Les logements sont équipés et meublés par la Fondation Cognacq-Jay.

Services d'accueil de jour

L'Accueil de jour judiciaire (AJJ) - 15 places pour des jeunes âgés de 11 à 18 ans - et l'Accueil de jour administratif (AJA) - 18 places pour des mineurs âgés de 3 à 18 ans - sont situés dans la ville d'Annemasse, sur deux lieux distincts. Il n'y a pas d'espace d'hébergement. Des bureaux et des espaces de rencontre où il est possible de se restaurer offrent des possibilités d'accueil diversifiées aux jeunes, aux familles et aux équipes éducatives.

Placement familial

La Fondation Cognacq-Jay dispose d'une équipe d'assistants familiaux bénéficiant de l'appui technique d'une éducatrice spécialisée. Ces assistants familiaux offrent un lieu de vie à caractère familial. Ils accueillent le jeune au sein même de leur famille, selon des modalités prédéfinies : accueil à temps plein, séquentiel ou ponctuel (10 places pour des enfants et jeunes âgés de 3 à 18 ans).

L'offre d'hébergement et de restauration

La maison d'enfants veille à ce que les usagers, accueillis dans les services d'internat, bénéficient d'une offre d'hébergement et de restauration adaptée et conforme aux besoins des mineurs. Le site de la maison d'enfants de Monnetier, rénovée totalement en 2012, est une construction conforme aux exigences légales relatives aux établissements recevant du public.

Hébergement

Les sites d'accueil rattachés à la maison d'enfants disposent de lieux d'activités adaptés. Les bâtiments répondent aux conditions techniques d'hygiène et de sécurité requises notamment par la réglementation en matière de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, par les règles générales de construction et par le règlement sanitaire départemental en vigueur.



Les prestations d'hébergement sont organisées de façon à permettre aux filles et aux garçons de dormir dans des lieux séparés. Chaque mineur hébergé dispose d'un moyen de couchage individuel.

Les locaux sont adaptés à la vocation de l'établissement et à l'âge des personnes accueillies. Des services distincts sont prévus pour les enfants, les adolescents et, si nécessaire, les jeunes adultes. Ils permettent la prise en charge par petits groupes au sein des unités de vie, et créent un cadre favorisant le respect de chacun et de son intimité. Les locaux et l'espace sont organisés de manière à distinguer les lieux pédagogiques, les lieux collectifs de socialisation et d'animation, ainsi que les lieux de résidence et de vie quotidienne, pour permettre un fonctionnement autonome de chacun des groupes selon les besoins.

L'implantation de l'établissement garantit son insertion dans la communauté sociale et l'accès aux infrastructures, notamment culturelles et sportives.

L'organisation et l'utilisation des locaux et des installations extérieures permettent la protection adaptée des enfants ou des adolescents.

Les locaux permettent de réaliser des entretiens individuels des personnes accueillies et de recevoir les familles.

Restauration

En matière de restauration, les lieux d'accueil de l'établissement respectent des conditions d'hygiène conformes à la réglementation en vigueur. En ce qui concerne la nutrition et la composition des repas, les services de la maison d'enfants veillent à l'équilibre alimentaire des mineurs accueillis. Des menus adaptés sont mis en place pour l'observance de régimes particuliers. Les repas sont considérés comme des temps d'apprentissages éducatifs et sont accompagnés par des professionnels.

Sur le site de Monnetier-Mornex : la cuisine centrale propose des menus équilibrés. L'adaptation de ces menus aux besoins du public est recherchée tant en termes de qualité que de quantité :

- optimiser la variété des plats proposés ;
- renforcer l'équilibre alimentaire ;
- rendre accessible la consultation des menus à l'équipe éducative et aux enfants.

Dans les services d'internat externalisés : les maîtresses de maison veillent à ce que les repas et les menus respectent les principales notions d'équilibre alimentaire.